

CTL du 16 janvier 2014

Déclaration liminaire

Encore 2564 suppressions d'emplois pour notre ministère en 2014, dont 1988 pour la D.G.F.I.P: le massacre continue!

Ainsi, depuis 2002 plus de 30 000 emplois ont été supprimés à la DGFIP!

Ciblées sur les cadres C pendant de nombreuses années, ces suppressions touchent aujourd'hui l'ensemble des catégories même si ceux-ci restent les plus touchés.

La Modernisation de l'Action Publique (MAP) a remplacé la Révision Générale de Politiques Publiques et ce, sans qu'aucun bilan contradictoire n'ait été fait du dispositif de « rationalisation des dépenses publiques » mis en place par le précédent gouvernement de 2007 à 2012.

Pire encore!

Jugée non prioritaire, la Direction Générale des Finances Publiques devra encore subir le non remplacement de 2 départs à la retraite sur 3 (au lieu de la règle 1 sur 2 pour les autres ministères) de 2013 à 2015.

Le plan d'action de la démarche stratégique achèvera de nous convaincre que nous sommes bien au cœur des préoccupations de nos dirigeants mais pas dans le bon sens, puisqu'il s'agit d'abord et surtout de supprimer des emplois et des crédits à notre administration, pour doter d'autres ministères, clairement désignés comme prioritaires.

D'ailleurs, cette politique scandaleuse a été unanimement dénoncée par les 400 militants présents aux États Généraux de la DGFIP du 4 décembre 2013.

Les gouvernements successifs n'ont eu de cesse d'entretenir des idées fausses sur l'administration fiscale et financière, encore et toujours considérée comme un réservoir de suppressions d'emplois et de moyens.

Alors que la charge de travail et sa complexité ont atteint un niveau record, alors que le besoin d'une administration fiscale et financière forte n'a jamais été aussi évident dans le contexte actuel de déficits budgétaires chroniques, les moyens humains et matériels ont rarement été aussi faibles au regard des enjeux et missions dévolus à notre Ministère.

L'année 2013 pourrait être qualifiée d'Annus Horribilis pour les conditions de vie au travail des agents de la DGFIP :

- une crise économique qui perdure, le chômage qui ne fléchit pas, une paupérisation croissante de la population
- une augmentation record de l'accueil physique, téléphonique et électronique, sur tous les réseaux de la DGFIP : en termes de volume, de durée, de complexité des tâches et, surtout, d'agressivité du public

- une surcharge sans borne des tâches de gestion et de recouvrement face à l'explosion de dossiers de nouveaux redevables, de paiements en espèces, d'échelonnements de paiement, de recours gracieux ...

Le DUERP est édifiant sur la dégradation des conditions de travail et plus particulièrement sur les risques psychosociaux . Le mal être au travail dans les services n'est plus un mythe comme nos dirigeants le prétendaient mais une réalité.

Or, depuis 2007, le déficit public annuel de la France, comme sa dette publique sont toujours restés au-dessus des seuils limites fixés par les traités européens, malgré la réduction continue de ses dépenses budgétaires et du nombre de ses fonctionnaires.

Nos gouvernements successifs se sont davantage attachés à la réduction des dépenses qu'à l'augmentation des recettes !

Il est grand temps que la DGFIP soit reconnue comme une administration régaliennne que ce soit pour l'assiette de l'impôt mais également et recouvrer les recettes fiscales et publiques ! Que l'État donne aux agents des Finances Publiques les moyens d'assurer leurs missions !

En ce qui concerne les annonces présidentielles : la fin du financement de la politique familiale par les entreprises. La CGT dénonce et s'oppose à ce nouveau désengagement des entreprises de la solidarité nationale.

Son crédo, la réduction des charges pour améliorer les marges des entreprises, nous mène droit dans le mur. Rien ne garantit que l'augmentation des marges des entreprises conduise à la hausse de l'investissement et de l'emploi. En effet, depuis 30 ans l'augmentation des marges des entreprises a servi essentiellement à nourrir la rémunération des actionnaires au détriment de l'investissement et de la rémunération du travail. En 30 ans le nombre de jours travaillés par salarié pour rémunérer les actionnaires est passé de 11 jours à 45 jours.

Pour compenser ces nouveaux cadeaux, sa solution est la diminution drastique et systématique des dépenses publiques et sociales. Le Président entend modifier de façon structurelle le rapport qu'entretiennent les français à leurs services publics. Contrairement à ce qu'il prétend c'est notre modèle social qu'il remet en cause ; et il installe un outil de coordination de ses réformes structurelles, le MEDEF !

Aussi nous appellerons les salariés à s'inscrire dans la journée d'action du 6 février, à et à faire grève le 20 mars et à participer à la journée du 4 avril pour promouvoir le plan d'investissement européen proposé par la Confédération Européenne des Syndicats et le décliner en France.

Halte au Massacre de l'Action Publique !

Halte aux suppressions d'emplois !

Halte à la dégradation de nos conditions de travail !

Oui à la réhabilitation de l'impôt, outil de la solidarité nationale, notamment pour répondre aux besoins de la population pour cela il faut un renforcement des moyens de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.

Vous comprendrez, Madame la Présidente, notre organisation syndicale refuse de participer aux "discussions" sur ces suppressions .